

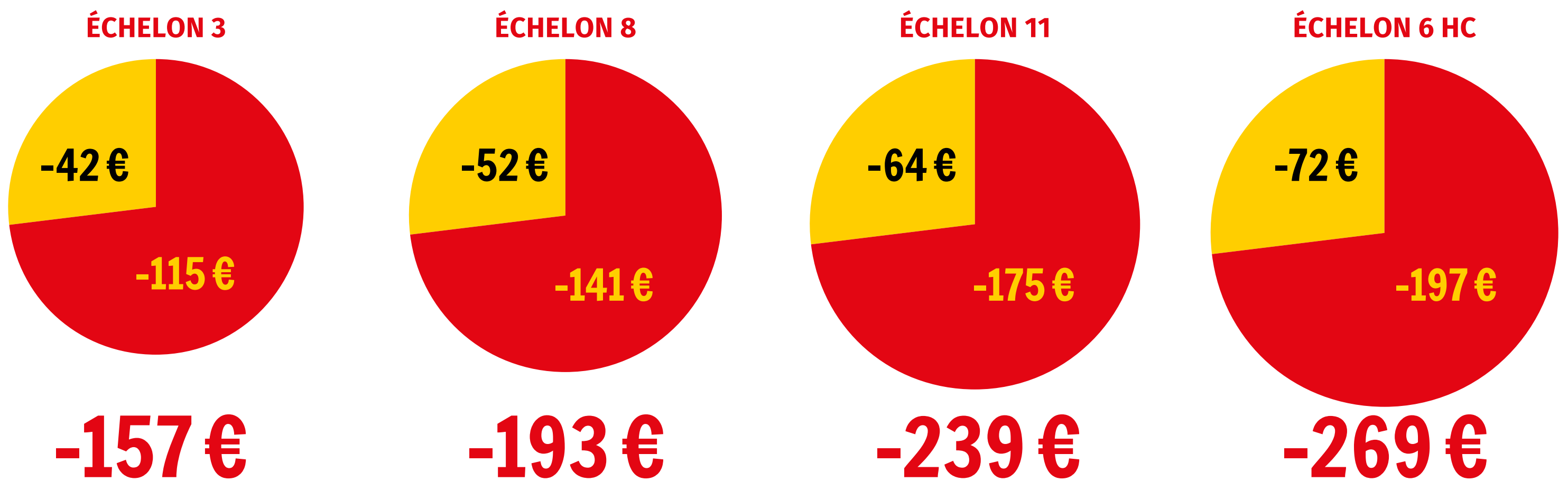


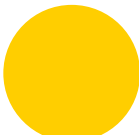
POURQUOI FAIRE GRÈVE LE 26 JANVIER ?


**RAISON
N°1**

RATTRAPER LA BAISSSE DE NOTRE POUVOIR D'ACHAT

Depuis 15 ans, les pertes cumulées de pouvoir d'achat pour les enseignantes et les enseignants sont dues à deux facteurs: le gel du point d'indice depuis juillet 2010 (qui ne permet donc pas de compenser la hausse des prix liée à l'inflation) et la hausse des cotisations retraites depuis janvier 2011.



 Perte mensuelle brute due aux cotisations retraites

 Perte mensuelle brute due à l'inflation



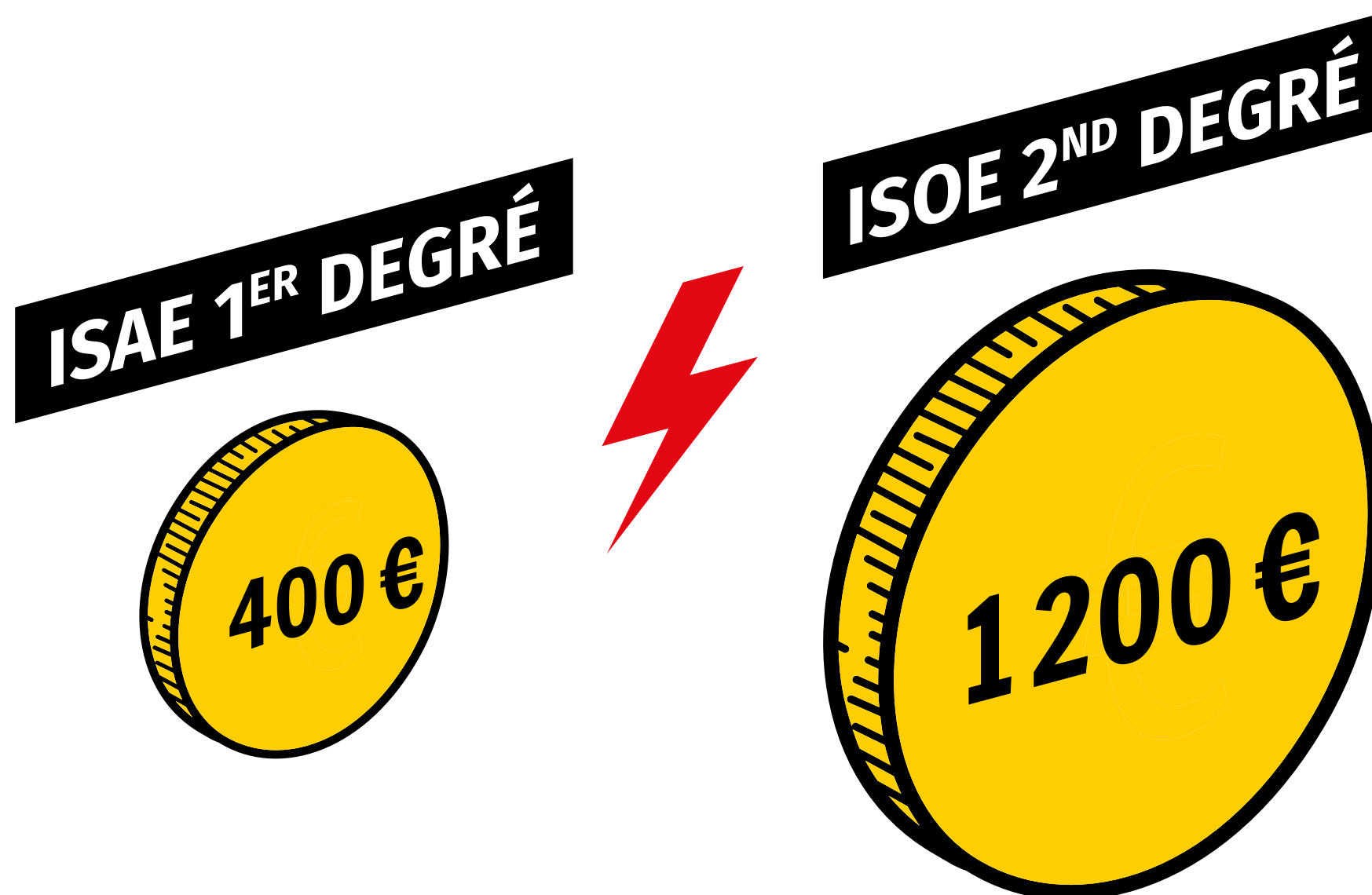
POURQUOI FAIRE GRÈVE LE 26 JANVIER ?

RAISON N°2

⚡ → **OBTENIR L'ALIGNEMENT** ← ⚡ **DE L'ISAE SUR L'ISOE, POUR TOUTES ET TOUS !**

Les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés ont la même grille de salaire, les mêmes missions de suivi des élèves et le même niveau de qualification. Pourtant, le montant de l'ISAE toujours bloqué à 400 € brut par an reste très insuffisant et encore loin de l'ISOE du 2nd degré à 1200 € brut par an.

Sans compter que certains enseignants (Conseillers pédagogiques, enseignants référents, animateurs TICE ou Langues, coordonnateurs en éducation prioritaire, enseignants en congé longue maladie ou longue durée...) sont écartés du versement de cette indemnité.





POURQUOI FAIRE GRÈVE LE 26 JANVIER ?

RAISON N°3


OBTENIR UN SALAIRE À LA HAUTEUR DU RESTE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Entre les enseignants du 1^{er} degré et du 2nd degré, qui ont pourtant la même grille de salaire, les différences de traitement s'expliquent pour 1/3 par les indemnités, 1/3 par les heures supplémentaires et 1/3 en raison des différences de déroulement de carrière (ex-instits devenus professeurs des écoles, âge de départ en retraite et accès à la hors-classe).

Dans la fonction publique d'État, la part des primes et indemnités dans les rémunérations atteint 20%.



 Salaire net moyen mensuel hors prime

 indemnités et heures sup.



POURQUOI FAIRE GRÈVE LE 26 JANVIER ?

**RAISON
N°4**

**OBTENIR UN SALAIRE À LA HAUTEUR
DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE**

LA FRANCE LOIN DERRIÈRE AU SEIN DE L'UE

Après 15 ans d'exercice, les enseignants du 1^{er} degré en France sont payés 16% de moins que dans la moyenne des pays de l'Union européenne, soit une différence de plus de 390€ par mois!



**SALAIRE MENSUEL
NET ALLEMAND**

3 968 €



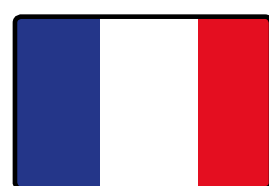
**SALAIRE MENSUEL
NET FINLANDAIS**

2 492 €



**SALAIRE MENSUEL NET
MOYEN EUROPÉEN**

2 495 €



**SALAIRE MENSUEL
NET FRANÇAIS**

2 102 €